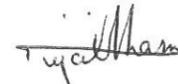


Avis des membres de la commission d'instruction

Agence urbaine de Rabat Salé	
Observations	Les noms et signatures
<p>1525/14</p> <p>Le 12-07-18 (DVP 03-07-18)</p> <p>Suite à la commission du 25-05-18</p> <p>Le projet ne soulève pas d'objection sur de</p> <p>Regle les prestations auprès de l'urbanisme</p> <p>Le 19-07-18 (DVP 03-07-18)</p> <p>Le projet ne soulève pas d'objection</p>	<p></p> <p> Aicha LBABI</p> <p> Aicha LBABI</p> <p>Date : 12-07-18</p>

Wilaya de Rabat Salé Kenitra	
Observations	Les noms et signatures
<p>Le projet ne soulève plus d'objection</p>	<p></p> <p>Date : 12/07/18</p>

Commune de Rabat

Observations	Les no
<p>1525/14</p> <p>Le projet ne soulève pas d'objection</p>	<p></p> <p>Date :</p>

Protection civile	
Observations	Les no
<p>DANS 25/14</p> <p>RN 80 du 12/07/18</p> <p>Regle les prestations de service</p> <p>RN 83 du 19/07/18</p> <p>Le projet ne soulève pas d'objection</p>	<p>CV</p> <p>CV</p> <p>CV</p> <p>Date :</p>

Service de la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement liquide	
Observations	Les noms et signataires
	Date :

Service de la gestion de réseau d'électricité	
Observations	Les noms et signataires
Favorable pour 72 KVA	L. Attiyane 
	Date : 12/07/2018

Service en charge des télécommunications	
Observations	Les noms et signataires
	Date :

Autres membres	
Observations	Les noms et signataires
	Date :

Autres membres	
Observations	Les noms et signataires
	Date :

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de Région de Rabat-Salé-Kénitra
Commune de Rabat
Division de l'Urbanisme



بـيـة
بـة
القنيطرة
ط
ر

**GUICHET UNIQUE DES AUTORISATION D'URBANISME
PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION
DES GRANDS PROJETS**

Tenue le 12/07/2018

I/ RENSEIGNEMENTS SUR LE POJET

Dossier	N°	Date de
	1525/14	25/

Préfecture : Rabat.

Commune : Rabat.

Arrondissement : Hassan.

Maitre d'ouvrage : M. Neg KANHOUBI et cts

Nature du Projet : Construction d'un Immeuble
Usage de bureaux.

Situation du projet : Av d'Alger - Hassan.

Références foncières : 5009/1

Maitre d'oeuvre : Zaïmi Nedjati Kar.

Dispositions urbanistiques :

Historique du projet :